

NOTE DE SYNTHÈSE

Projet de rénovation énergétique - Pacte territorial Caen la mer *6 pages maximum A4*

- I- Présentation de la copropriété
- II- Présentation du projet de rénovation (différents enjeux pour la copropriété)
- III- Planning prévisionnel
- IV- Mobilisation du syndic
- V- Organisation collective
- VI- Conclusion

I- Présentation de la copropriété

Identification de la copropriété

La copropriété *[Nom de la résidence]*, située à *[adresse]*, a été construite en *[année de construction]* et comprend *[nombre de bâtiments]* bâtiment(s) pour un total de *[nombre de lots]* lots, dont *[nombre]* à usage d'habitation préciser si locaux commerciaux *[nb + tantièmes]*. La copropriété est composée de *[Nombre de copropriétaire occupants vs bailleurs en %]*. Indiquer le montant des impayés en € et % sur l'année n-1 et n-2

Elle est caractérisée par :

- Une typologie de bâti : *[collectif, barre, tour, etc.]*
- Un système de chauffage : *[collectif/individuel – énergie utilisée]*
- Un état général : *[bon, moyen, dégradé]*
- Un niveau de performance énergétique actuel : *[étiquette DPE si connue]*

Les principales problématiques identifiées sont :

- *[Ex : déperditions thermiques importantes]*
- *[Ex : inconfort thermique été/hiver]*
- *[Ex : charges énergétiques élevées]*
- *[Ex : vétusté des équipements]*
- *[Ex : problème d'étanchéité]*
- *[Ex : ravalement]*

II- Présentation du projet de rénovation

Note introductive

- Objectifs principaux
- Travaux envisagés par poste avec indication de l'orientation du scénario par la copropriété
- Niveau de gain énergétique visé
- Enjeux spécifiques pour la copropriété
- Montant estimatif des travaux
- Niveau d'ambition BBC rénovation ? simple amélioration ?

III- Planning prévisionnel

Le projet s'inscrit dans un calendrier prévisionnel en plusieurs phases :

Inscrire les grandes étapes :

- Choix de la maîtrise d'œuvre
- Consultation des entreprises
- Vote des travaux
- Début prévisionnel des travaux

Indiquer le niveau de maturité du projet (réflexion, scénario de travaux défini, MOE engagé, travaux votés ...)

IV- Mobilisation du syndic

Le syndic est un acteur central dans la réussite du projet.

Missions principales

- Information et sensibilisation des copropriétaires
- Inscription du projet à l'ordre du jour des assemblées générales
- Taux de participation en AG sur 2025
- Etudes déjà réalisées et inscrit à l'ordre du jour
- Expérience dans ce type de projet

Moyens mis en œuvre :

- Organisation de réunions d'information
- Formation ou spécialisation en rénovation énergétique
- Moyens humains dédiés (chargé de projet etc.)

V- Organisation collective

La réussite du projet repose sur une organisation collective structurée.

- Conseil syndical en place et niveau d'implication
- Proposition et mise en place d'une commission travaux
- Point d'étape avec les copropriétaires
- Diffusion d'information régulières

VI- Conclusion

Rappeler succinctement la mobilisation de la copropriété et l'intérêt de répondre à l'appel à candidature.